



## REGLEMENTS SPORTIFS DU DISTRICT CHAPITRE IV - COMPETITIONS FEMININES

Annule et remplace

### ARTICLE 3 - CHAMPIONNAT

A la fin de la seconde phase, **trois accessions du championnat de D1F vers la R2 LFNA**, en fin de saison 2018 – 2019 et selon les modalités ci-dessous :

- Seuls les clubs finissants entre la première et quatrième place du championnat D1F peuvent accéder à la compétition R2F.
- Un seul club de Dordogne peut accéder,
- Un seul club de Lot et Garonne peut accéder,
- Si trois clubs Girondins terminent à la première, deuxième, troisième position de la D1F et un club du 24 ou du 47 à la quatrième, alors le premier, second et quatrième accèdent à la R2F
- Si deux clubs du 24 terminent entre la première et troisième position, un club du 47 entre la première et quatrième place, alors le premier club du 24, le premier club du 47 et le premier club du 33, accèdent à la R2F,
- Si aucun club de Dordogne et du Lot et Garonne ne terminent dans les quatre premières positions, ou qu'aucun club du 24 – 47 ne sort des poules de brassage pour prendre part au championnat D1F alors les 3 premiers clubs Girondins accèdent à la R2F